

Vie estudiantine

Le second programme interuniversitaire du TSL

Pour la seconde année, les 26 meilleurs étudiants du programme interuniversitaire sur le droit international pénal et sa procédure ont achevé leur visite au Tribunal spécial pour le Liban (TSL).

Dans le cadre de leur visite d'études aux Pays-Bas, qui a eu lieu cette semaine, ils ont pu assister à des conférences données par des représentants des quatre organes du TSL : chambre, greffe, bureau du procureur et bureau de la défense. Le groupe s'est également rendu à la Cour pénale internationale, au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, à la Cour internationale de justice ainsi qu'à l'Institut Asser de La Haye.

Afin de les aider dans la poursuite de leurs études, les étudiants se sont vu remettre un exemplaire de l'ouvrage de l'ancien président du TSL, feu Antonio Cassese, intitulé *International Criminal Law*.

La visite de ces étudiants a coïncidé avec le jugement en appel de l'ancien président de Liberia, Charles Taylor, devant le Tribunal spécial pour la Sierra Leone, dans la salle d'audience du TSL. Les étudiants ont pu assister à l'audience publique en



Vingt-six étudiants ont participé au programme organisé par le TSL.

ce jour si important pour la justice internationale.

« Cela a été une chance unique pour nous en termes de contacts et d'expériences. Je serais ravi de pouvoir consacrer ma vie au service de la justice », a déclaré l'un des étudiants.

Cette visite s'inscrit dans

le cadre du programme interuniversitaire sur le droit international pénal et sa procédure organisé au profit d'étudiants d'universités libanaises. Ce programme est le fruit d'une collaboration entre le TSL, l'Institut Asser des Pays-Bas et huit universités libanaises : l'Uni-

versité arabe de Beyrouth, l'Université américaine de Beyrouth, l'Université libanaise, l'Université Saint-Joseph, l'Université La Sagesse, l'Université Notre Dame, l'Université Saint-Esprit de Kaslik et l'American University of Science and Technology.